

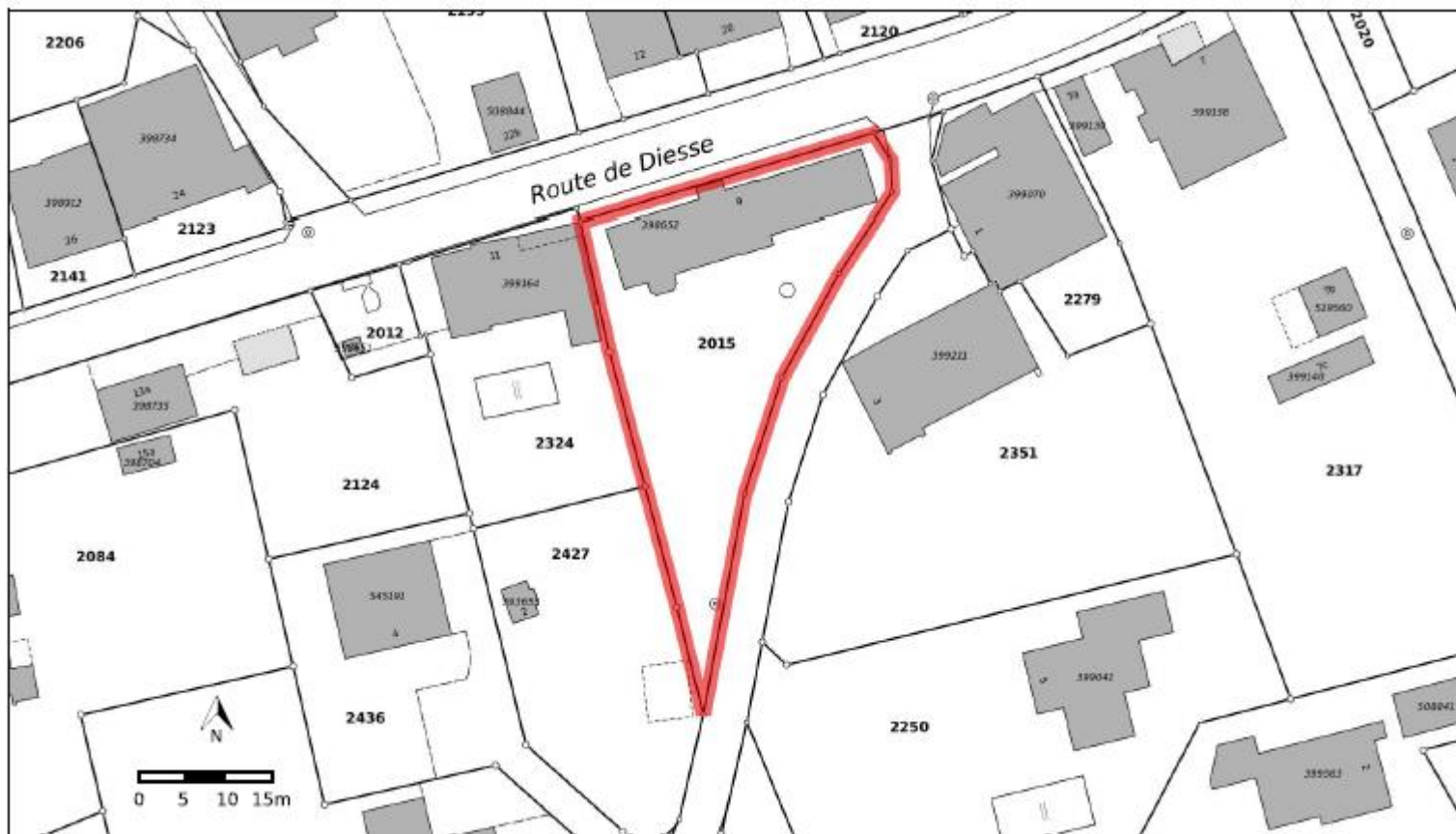
Vente d'un immeuble administratif désaffecté, Ancienne EJC – Administration communale

Sis Route de Diesse 9, 2516 Lamboing, Feillet 2015



Vente d'un immeuble administratif désaffecté, Ancienne EJC – Administration communale

Sis Route de Diesse 9, 2516 Lamboing, Feuillet 2015



Vente d'un immeuble administratif désaffecté, Ancienne EJC – Administration communale



Vente d'un immeuble administratif

Année de construction : 1880 / Dernières transformations : 1967, 2012 (EJC)



Historique

- *Jusque début 2014, année de la fusion, l'immeuble abritait l'administration de l'ancienne commune de Lamboing ainsi que l'école à la journée continue (EJC).*
- *Dès 2015, l'EJC occupe la quasi-intégralité du bâtiment.*
- *En août 2023, suite à la mise en fonction de la nouvelle école des Joncs, l'EJC déménage à l'école des Joncs et le bâtiment est désaffecté.*
- *Dès janvier 2023, un Groupe de travail Réaffectation des Bâtiments communaux (GRB), composé de nombreux citoyens et d'une délégation du conseil et de l'administration, s'est réuni pour mener une réflexion globale sur les éventuelles réaffectations, locations ou ventes des différents locaux désaffectés.*



- *Conclusions du groupe de travail :*
 - ✓ *Un fort attachement aux bâtiments historiques des écoles au centre, toujours considérés comme le cœur des anciens villages*
 - ✓ *Un besoin d'un lieu de rencontre dans chaque village*
 - ✓ *Préavis favorable à la mise en location des locaux des anciennes écoles de Diesse et Lamboing*
 - ✓ *Préavis favorable à la mise en vente de l'ancien EJC*
- *Dès août 2023, différents locaux ont été publiés pour location, à ce jour la majorité des locaux sont loués. Seul deux étages à l'ancienne école de Lamboing sont encore en cours de négociation d'un bail.*



Quelques chiffres ...

- **Surface parcelle : 950m²**
- **Bâtiment :**
 - **Surface utile = 547 m²,**
 - **Volume = 2'520 m³**
- **Places de parc : 14**
- **Coûts annuels d'exploitation : minimum CHF 20'000.-**



Proposition

Vendre le bâtiment en deux phases :

Phase 1 : dès 26.03.2024

Publication de la vente en laissant la porte ouverte à toutes les propositions d'affectation (commerciale, habitation, mixte) et le nombre de places de stationnement à inclure au projet.

Phase 2 : dès que possible

Entériner la vente effective et le transfert du patrimoine administratif au patrimoine financier avec précision du prix de vente (Valeur vénale) et information au sujet de l'acquéreur et de l'affectation souhaité.

